

8 Société et Culture

Ici et ailleurs

• People
**Eminem-Nicki Minaj :
 une rumeur ?**



Le rappeur américain Eminem a alimenté, dimanche, les rumeurs lui prêtant une liaison avec l'artiste hip-hop Nicki Minaj. "Je vais vous dire quelque chose à propos de Niki que même elle ne sait pas", a dit le musicien de 45 ans au public du festival du Governors Ball à New York, utilisant une formulation qui n'a pas levé toutes les ambiguïtés. "Nous sommes ensemble!", a-t-il dit sous les applaudissements. "C'est tout ce que je voulais dire. Merci de m'avoir permis de me libérer de ça". Nicki Minaj, 35 ans, l'une des artistes les plus influentes de la planète hip-hop, avait elle-même suggéré, le mois dernier, qu'elle entretenait une relation avec Eminem, à travers un vers qu'elle avait écrit pour la chanson "Big Bank" du rappeur YG.

• Mode
Piquadro rachète Lancel

La marque iconique de maroquinerie française Lancel est passée dans l'escarcelle de l'italien Piquadro, connu pour ses sacs et bagages connectés, qui entend la relancer en s'appuyant sur sa capacité industrielle et d'innovation. La marque était détenue, depuis 1997, par le groupe suisse Richemont qui, en vertu de l'accord annoncé hier, recevra sur les dix prochaines années un pourcentage des bénéfices réalisés par Lancel, pour un montant total qui ne dépassera pas 35 millions d'euros.

• Musée
La Chine racontée à travers ses parfums

Offrandes rituelles, raffinement des lettrés, art de vivre des empereurs : le parfum et l'encens sont depuis toujours intimement liés à la civilisation chinoise. Une culture que le musée Cernuschi, à Paris, fait revivre à travers peintures, bronzes, céramiques et recettes ancestrales. "Les nombreuses pratiques rituelles ou profanes attachées à l'encens ont laissé une empreinte considérable sur la culture chinoise. Avec ce sujet, on touche à toutes les sphères, celles du sacré comme celles du quotidien", explique Eric Lefevre, directeur du Musée Cernuschi et co-commissaire de l'exposition organisée en partenariat avec le musée de Shanghai jusqu'au 26 août.

Rassemblés par F.S.L.

Stationnement anarchique de véhicules/ Début de l'opération de pose de sabots de Denver hier à Libreville

La charrue avant les bœufs ?

PMM

Libreville/Gabon

L'OPÉRATION de pose de sabots dans les communes de Libreville, Owendo et Akanda est effective depuis hier. Annoncée par un communiqué des Forces de police nationale, cette opération vise, entre autres, à mettre fin aux stationnements anarchiques des véhicules devenus monnaie courante à Libreville.

A notre passage, hier en fin de matinée, au centre-ville et dans certaines parties de la ville, tels que Nkembo, les marchés et les grandes artères de la capitale gabonaise, le constat était pratiquement le même : les propriétaires des véhicules mal garés ont été verbalisés. Comme on pouvait s'y attendre, les concernés semblent offusqués par cette opération qui, selon eux, ne se fait pas dans les règles de l'art.

A Libreville, l'absence de parkings publics favorise



Photo : Prissilla Moussavou Mouily

Le manque de parkings publics oblige les automobilistes à garer leurs véhicules n'importe où et n'importe comment.

ces stationnements anarchiques qui, aujourd'hui, tentent d'être combattus. Lancer une opération de pose de sabots c'est, soutiennent certains, comme mettre la charrue avant les bœufs, d'autant qu'il existe peu d'espaces aménagés pour se garer sans empiéter sur le domaine public. Les rares parkings existants ont été simplement privatisés, lorsqu'ils ne sont pas assez spacieux pour contenir un grand nombre de véhicules. Cette absence criante des parkings contraint, naturellement, les automobilistes à stationner leurs



Photo : Prissilla Moussavou Mouily

Cette mesure visant à mettre fin aux stationnements anarchiques est très mal perçue par la population.

véhicules sur les espaces disponibles. La nature ayant horreur du vide.



Photo : Prissilla Moussavou Mouily

L'opération de pose des sabots annoncée par les Forces de police est effective depuis hier.

Dans la zone de Nkembo par exemple, le problème est frappant et crée des

accrochages fréquents entre automobilistes et forces de l'ordre affectées dans cette zone. Cette mesure qui tombe comme un cheveu sur la soupe ne va faire qu'exacerber la mécontentement entre les automobilistes et la police.

Autant il est salutaire de vouloir mettre fin aux problèmes d'encombrements des rues, des trottoirs, et des terre-pleins en interdisant les mauvais stationnements, autant il faut se poser la question de savoir si cela est possible à Libreville, où il n'existe quasiment pas de parkings publics.

Grève des greffiers

Suspension de l'établissement des casiers judiciaires



Photo : R.H.A

Georges Boupenga, président du Synagref, indiquant les nouvelles mesures visant à durcir leur mouvement de grève et qui pénalise au premier chef les usagers (photo de droite).



Photo : SNN

SNN

Libreville/Gabon

C'est l'une des mesures prises par le Syndicat national des greffiers (Synagref) pour durcir son mouvement de grève entamé il y a plus de trois mois.

LE désarroi se lisait, hier, sur le visage des nombreux usagers du Palais de justice de Libreville. Tous sont repartis chez eux bredouilles, faute d'avoir pu, entre autres, se faire établir un extrait de casier judiciaire. Une situation qui découle de l'application des nou-

velles mesures prises par le Syndicat national des greffiers (Synagref), dans le but de durcir son mouvement de grève entamé depuis plus de trois mois. Lesquelles mesures prévoient, par ailleurs, a souligné le président du Synagref Georges Boupenga, les suspensions de la délivrance des jugements correctionnel civil et commerciaux contentieux et gracieux, la suspension des audiences criminelles spéciales du 28 juin 2018 à la Cour d'appel judiciaire de Libreville, les renseignements toutes les deux semaines, en toute matière par les agents d'exécution et les chefs de greffes, aucune audience en toute

matière que ce soit, etc. Des dispositions qui, selon Georges Boupenga, ont pour but non pas d'établir un bras de fer avec le tuteur, mais plutôt d'amener le ministère de la Justice à prendre ses responsabilités en ce qui concerne les trois points encore non résolus dans leurs revendications. En effet, après plus de 3 mois de grève, les greffiers ont relevé pour le déplorer, que sur les quatre préalables à la levée de leur mouvement de grève, la seule satisfaction qu'ils aient pu obtenir est le versement des salaires de la promotion 2017. Pendant que les trois autres restent jusqu'ici sans suite.

Il s'agit de la question du Statut particulier des greffiers dont le texte, selon les grévistes, a déjà été élaboré, mais tarde à passer en Conseil des ministres pour examen et adoption; les arrêtés portant titularisation des promotions 2015, 2016 et le reclassement des admis après le

concours professionnel de 2014; la carte professionnelle qui n'est toujours pas établie.

Aussi, sur la base de ce bilan jugé négatif par ses membres, le Synagref a donc décidé de passer à la vitesse supérieure en suspendant le service minimum.

